



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 juillet 2003
Français
Original: anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 4795e séance (privée) du Conseil de sécurité

**Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le vendredi 25 juillet 2003,
à 15 heures**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le présent communiqué a été publié par l'intermédiaire du Secrétaire général en lieu et place d'un compte rendu sténographique :

« Le 25 juillet 2003, le Conseil de sécurité a tenu, conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001), sa 4795e séance à huis clos avec les pays qui fournissent des contingents à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL).

Le Conseil de sécurité et les pays fournisseurs de contingents ont entendu un exposé de M. Julian Harston, Directeur de la Division Asie et Moyen-Orient du Département des opérations de maintien de la paix, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire.

Les membres du Conseil ont eu un échange de vues constructif avec les représentants des pays fournisseurs de contingents. »

